

Réunion publique

PPRT de Pont de Claix
ISOCHEM et VENCOREX

DREAL – UD Isère

03 juillet 2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

4 piliers de la prévention

La maîtrise des risques à la SOURCE

- Par la limitation des quantités et le choix des procédés
 - Par la mise en place de mesures de maîtrise des risques (MMR)
- => issues des Études des Dangers
=> et prescrites par un arrêté préfectoral complémentaire

La maîtrise de l'URBANISATION (et des usages)

- Pour les établissements Seveso Seuil Haut existant, via les PPRT (réglementation sur l'existant et le futur)
- Pour tous les établissements, via, si besoin, les Porter à Connaissance et les Servitudes d'Utilités Publiques (réglementation du futur)

L'organisation des SECOURS (POI et PPI)

L'INFORMATION et la concertation avec le public

Caractéristiques du PPRT de Le Pont de Claix

Exploitants visés : 2 exploitants Seveso Seuil Haut

- **VENCOREX :**
 - Fabrication de produits chimiques : isocyanates aromatiques (TDI) et aliphatiques (HDI et dérivés)
 - Seveso Seuil Haut car présence de produits toxiques, inflammables et dangereux pour l'environnement

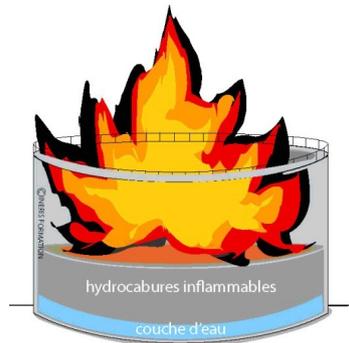
- **ISOCHEM :**
 - Raffinage de toluène id-isocyanate (TDI)
 - Seveso Seuil Haut car présence de produits toxiques, dangereux pour l'environnement

L'instruction des études de dangers avec 3 types d'effets, liés à une perte de confinement => des moyens de protection différents

Les effets **THERMIQUES**, principalement dans le cadre d'incendie

Les effets de **SURPRESSION**, en cas d'explosion

Les effets **TOXIQUES**, liés à un (ou plusieurs) produit(s) toxique(s) dispersé(s) dans l'atmosphère



Une liste de phénomènes dangereux, caractérisés par :

- Leur **probabilité** des phénomènes dangereux
- Leur **cinétique (vitesse)** des accidents
- Leur **intensité** pour chaque type d'effet (thermique, surpression, toxique)

En prenant en compte les **mesures de maîtrise des risques** mises en œuvre par l'exploitant pour les réduire au maximum.

Les résultats des Etudes de Dangers

VENCOREX :

- Environ 200 Phénomènes Dangereux (PhD) étudiés (toxiques, surpression et thermiques) dont environ 90 retenus pour le PPRT, principalement toxiques
- Un travail important sur les Mesures de Maîtrise des Risques, notamment avec la prescription d'une tierce expertise et de mesures supplémentaires (projet Eagle)
- Dernière Étude de dangers clôturée par arrêté préfectoral du 16 décembre 2016

ISOCHEM:

- 0 Phénomènes Dangereux (PhD) hors périmètre du site
- Étude de dangers validée dans le cadre de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 11 mars 2016.

Évolutions VENCOREX : Mesures Supplémentaires (MS)

- Ont été imposées par Arrêté Préfectoral du 21/12/2011
- Ont permis de diminuer très fortement les intensités et les distances d'effets => suppression de la totalité des expropriations et délaissements des logements.
- Principale mesure supplémentaire : Projet Eagle
 - Conversion des unités de production de chlore : technologie à diaphragme vers technologie à membrane
 - Investissement 100 M€
 - Avancement des travaux : mise en service en mai 2017
- Et aussi : mise en place de chaînes de sécurité supplémentaires sur le secteur isocyanate
- Mesures Supplémentaires ont donnée lieu à une convention pour leur financement :
 - signée le 23/12/2011 pour un montant des travaux de 87 M€
 - contrôles réalisés par la DREAL « inspection financement » plusieurs fois par an (15/06, 26/07 et 5/10 en 2016 et le 22/02 en 2017)

Réduction du périmètre associée



PPRT de Le Pont de Claix (PLATEFORME CHIMIQUE)
Périmètre d'étude - En rouge: Juin 2017 - En noir : mai 2012



Largeur de la carte = 4976.4 m

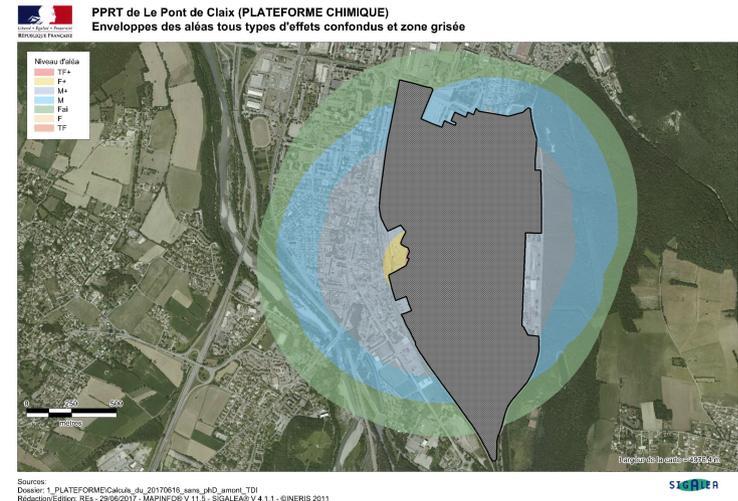
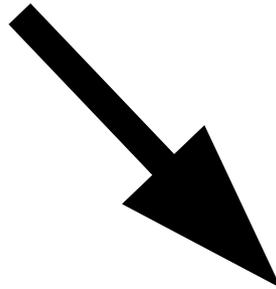
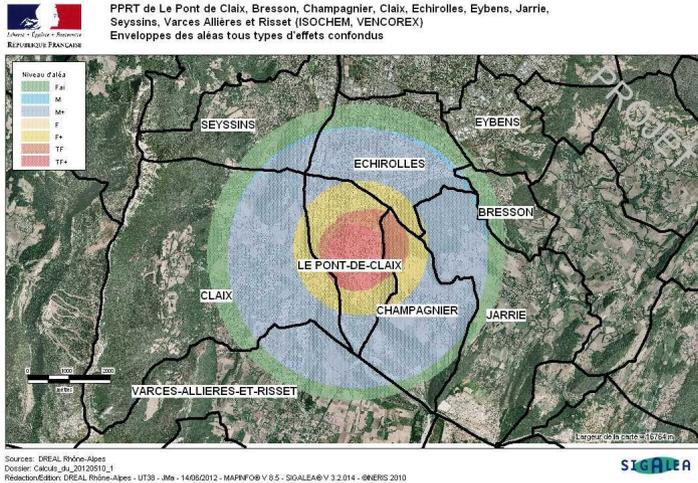
Sources:
Dossier: 1_PLATEFORME\Calculs du 20170616_sans_phD_amont_TDI
Rédaction/Édition: Ema - 16/06/2017 - MAPINFO® V 11.5 - SIGALEA® V 4.1.1 - ©INERIS 2011



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

MESURES SUPPLÉMENTAIRES

Qui ont permis de diminuer très fortement les intensités et les distances d'effets
3 500m à 960m



Évolutions ISOICHEM

- Déclaration de la cessation d'activité par l'exploitant
 - Le 2 novembre 2015
 - de l'unité **EPAL** (Ethyl Phosphite d'ALuminium)
 - Le 30 mars 2016,
 - de l'atelier **IUC** (Isocyanates Urées Carbamates)
 - d'une partie du magasin **MPC** (Magasin Produits Chimiques)

=> prise en compte au niveau de la carte des aléas exclusivement des étude de dangers (EDD) :

- **Raffinage TDI :**
 - EDD de février 2013, clôturée par arrêté préfectoral du 28 avril 2014 => 0 phénomène dangereux sortant de la plate forme
- **Etablissement :**
 - EDD du 27 septembre 2013, clôturée par arrêté préfectoral du 11 mars 2016 => après prise en compte de l'arrêt de l'atelier IUC (stationnement des wagons de DMA (Di Methylamine) qui générait 2 PhD) => 0 phénomène dangereux sortant de la plate forme

=> 0 phénomènes dangereux ayant pour origine l'établissement ISOICHEM dans la carte des aléas finale

En résumé

Des effets hors site :

- Uniquement pour l'établissement VENCOREX
- Principalement **toxiques** : émission potentielle d'acide chlorhydrique, phosgène (dichlorure de méthanoyle), chlore, acide nitrique, hexamethylene di-Isocyanate (HDI). Pas de mélange.

Pour le PPRT,

- des distances maximales des phénomènes à cinétique rapide :
 - Seuil des Effets Létaux Significatifs (SELS) : 105 m
 - Seuil des Effets Létaux (SEL) : 130 m
 - Seuil des Effets Irréversibles (SEI) : **960 m**
- Pas de phénomène à cinétique lente

**=> une carte des aléas avec 3 communes impactées :
Le Pont de Claix, Champagnier et Claix,**

=> Une information des communes le 31 janvier 2017

Carte des aléas tous effets confondus



PPRT de Le Pont de Claix (PLATEFORME CHIMIQUE)
Enveloppes des aléas tous types d'effets confondus et zone grisée



Sources:
Dossier: 1_PLATEFORME\Calculs du_20170616_sans_phD_amont_TDI
Rédaction/Édition: REs - 29/06/2017 - MAPINFO® V 11.5 - SIGALEA® V 4.1.1 - ©INERIS 2011

SIGALEA



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Effets thermiques au Nord



PPRT de Le Pont de Claix (PLATEFORME CHIMIQUE)
Carte d'aléa des effets thermiques et zone grisée



Sources:
Dossier: 1_PLATEFORME/Calculs_du_20170616_sans_phD_amont_TDI
Rédaction/Édition: RES - 29/06/2017 - MAPINFO® V 11.5 - SIGALEA® V 4.1.1 - ©INERIS 2011

SIGALEA

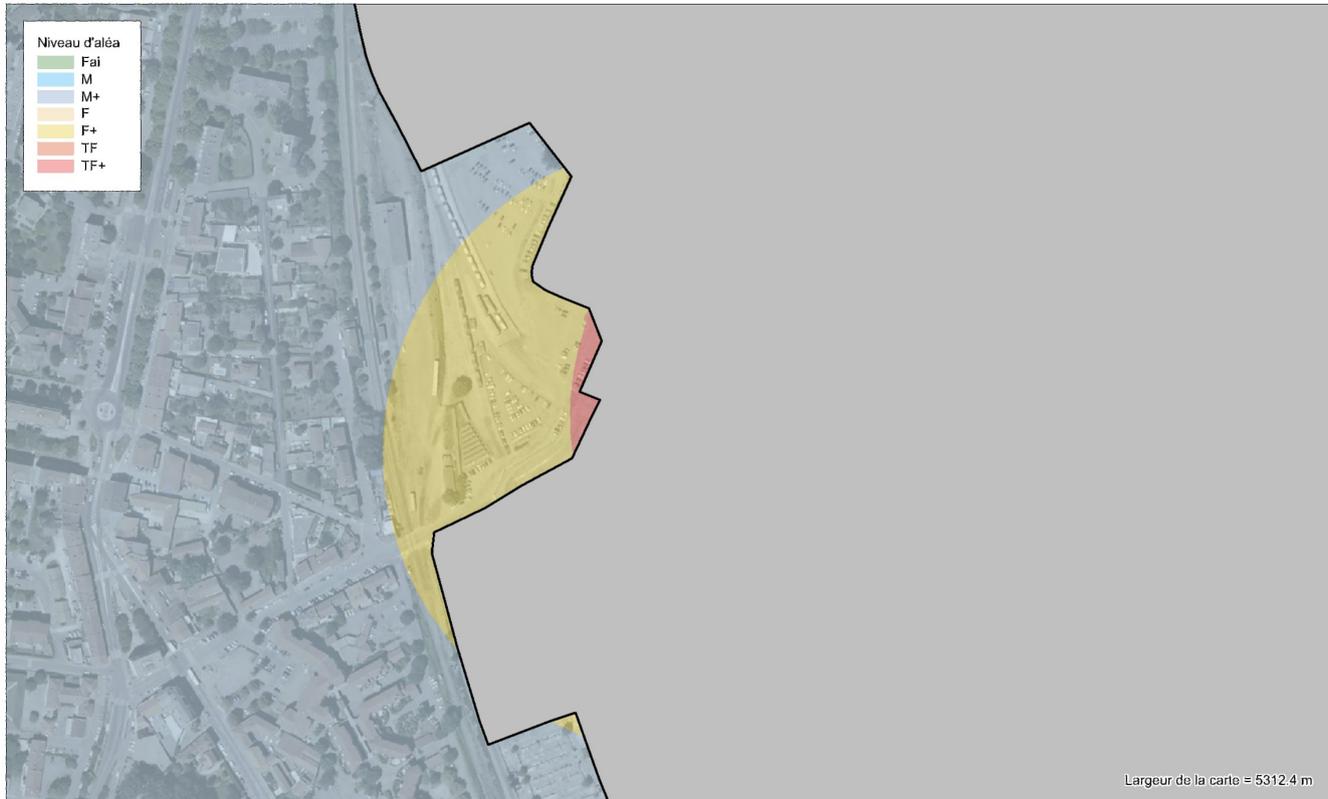


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Effets toxiques à l'ouest



PPRT de Le Pont de Claix (PLATEFORME CHIMIQUE)
Carte d'aléa des effets toxiques et zone grisée - vue ouest du site



Sources:
Dossier: 1_PLATEFORME\Calculs du_20170616_sans_pH_à mont_TDI
Rédaction/Édition: REs - 29/06/2017 - MAPINFO® V 11.5 - SIGALEA® V 4.1.1 - ©INERIS 2011



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

MERCI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes